

Réunion du 8 décembre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procuration(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur André LOBSTEIN ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Excusé(s) :

Monsieur Jean-Michel FETSCH

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Jean-Paul WIRTH

**N° CG/2014/64 - Administration générale - 5
Tarifs des régies**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général arrête les tarifs 2015 des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes à la délibération.

Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2015.

Conformément à l'annexe relative au château du Haut-Koenigsbourg, certains tarifs s'appliqueront à compter du 1er septembre 2015.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141208-lmc190243-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 09/12/14